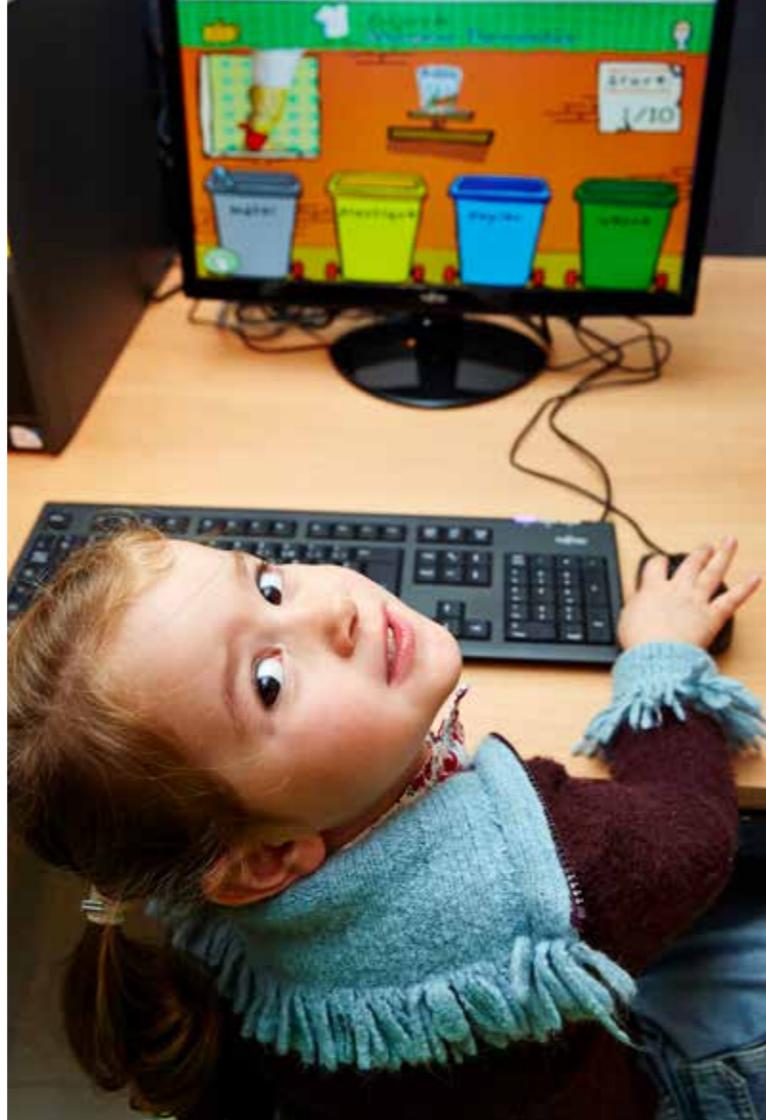


# Plan de Développement de la Lecture Publique du Département du Lot





A mener la lecture au plus près des habitants, c'est ouvrir des horizons, susciter la curiosité et favoriser la liberté... Avec 250 000 ouvrages, la Bibliothèque départementale est la première collection du Département. Diffusée dans toutes les bibliothèques de son réseau, elle apporte du rêve, des émotions, des savoirs, des connaissances...

Cette mission de lecture publique a été prise en charge par le Département depuis les années 1980 avec le transfert de la Bibliothèque Départementale dans la foulée des lois de décentralisation. Depuis, ce service n'a cessé de développer des actions pour développer le goût des livres et encourager l'accès aux bibliothèques.

Mais avec le projet de mandat «Demain le Lot», ce service devait encore évoluer. Le présent plan de développement de la lecture publique adopté à l'unanimité par l'assemblée départementale le 26 juin 2017, reprend pour la lecture, les orientations demandées : un département solidaire, un département performant, un département tourné vers l'avenir, un département à vivre.

La création d'une médiathèque numérique départementale, la multiplication des formations, les actions culturelles départementales comme «Premières Pages» ou les «Lectures vivantes en bibliothèque» illustrent déjà cette volonté de proposer aux usagers un service public de qualité.

Bonne lecture à tous.

Serge RIGAL  
Président du Département



Passeurs de savoirs, d'émotions et de culture, les bibliothécaires sont les premiers acteurs culturels de notre territoire rural. Le Plan de Développement de la Lecture Publique du Lot, élaboré avec les agents de la Bibliothèque départementale, vise à renforcer la place de la lecture dans notre département et le regard porté sur les bibliothèques. Fruit d'un travail collectif, ce plan propose des actions concrètes dans la continuité du projet de mandat «Demain le Lot».

A travers l'objet «livre», ce sont les solidarités auprès des personnes âgées ou des publics éloignés de la lecture qui seront réalisées. La Bibliothèque départementale souhaite aussi toucher les plus jeunes, notamment les collégiens. Dans une société en quête de cohésion sociale, les bibliothèques sont propices au «vivre ensemble», à l'ouverture d'esprit et au partage du savoir. La restructuration du réseau prendra en compte le nouveau paysage territorial et permettra d'accompagner l'amélioration de la qualité des services rendus à la population.

Dans un département rural comme le Lot, il est essentiel de conforter les lieux de vie et d'échanges : bienvenue aux bibliothèques du XXI<sup>ème</sup> siècle.

Catherine PRUNET  
Vice-présidente chargée de la Vie associative,  
du Sport et de la Culture

## Extraits du manifeste de l'IFLA\*/UNESCO sur la Bibliothèque publique - 1994

«La liberté, la prospérité, le progrès de la société et l'épanouissement de l'individu sont des valeurs humaines fondamentales, que seule l'existence de citoyens bien informés, capables d'exercer leurs droits démocratiques et de jouer un rôle actif dans la société permet de concrétiser. Or, participation constructive et progrès de la démocratie requièrent une éducation satisfaisante, en même temps qu'un accès gratuit et sans restriction au savoir, à la pensée, à la culture et à l'information.

La bibliothèque publique, clé du savoir à l'échelon local, est un instrument essentiel de l'éducation permanente, d'une prise de décisions indépendante et du développement culturel de l'individu et des groupes sociaux.

Par le présent Manifeste, l'UNESCO proclame sa conviction que la bibliothèque publique est une force vivante au service de l'éducation, de la culture et de l'information et un moyen essentiel d'élever dans les esprits les défenses de la paix et de contribuer au progrès spirituel de l'humanité.

L'UNESCO encourage en conséquence les autorités nationales et locales à soutenir le développement des bibliothèques publiques et à y contribuer activement».

\* IFLA : Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques

# La lecture publique, qu'est-ce que c'est ?

## La lecture publique c'est :

- Un service culturel de proximité qui favorise les rencontres entre le livre et les lecteurs et qui diffuse des ressources plurielles à travers les bibliothèques.
- Un service public qui incarne des valeurs, telles que la transmission des savoirs, la liberté d'expression, l'égalité de traitement, l'éducation, la démocratie, la gratuité et la solidarité.
- Des politiques et des actions mises en œuvre pour faciliter l'accès à la culture pour tous, partout sur le territoire.

## La lecture publique dans le Lot, c'est :

- Un service de lecture publique : la Bibliothèque départementale, qui apporte son appui et son expertise aux collectivités et aux partenaires culturels et éducatifs pour rendre la culture accessible à tous sur l'ensemble du territoire départemental.
- Un réseau de 110 bibliothèques et de 48 points de dépôts desservi et animé par la Bibliothèque départementale avec deux antennes : Cahors et Saint-Céré.

La Bibliothèque départementale est un service culturel de proximité qui met à la disposition des collectivités des ressources culturelles :

- 250 000 ouvrages, romans, policiers, documentaires, bandes dessinées, livres numériques, albums jeunesse, ouvrages en gros caractères ou en langues étrangères..., mis gratuitement à disposition du public avec un catalogue départemental en ligne pour effectuer des réservations sur [bibliotheque.lot.fr](http://bibliotheque.lot.fr)
- Des films, de la musique, des livres, de la presse, des méthodes de langues, des visites virtuelles de musées pour offrir un bouquet de ressources numériques accessibles 24h/24h et 7j/7j sur [medi@theque-numerique.lot.fr](mailto:medi@theque-numerique.lot.fr)
- Des prêts de liseuses et de tablettes
- Des actions culturelles, tel que «Premières Pages», «Lectures vivantes en bibliothèque», en lien avec les acteurs locaux du territoire, ou «Chacun son court».
- Un soutien aux animations locales pour favoriser la rencontre entre les livres et les lecteurs et faire vivre le livre autrement, avec des prêts gratuits d'outils d'animation divers : expositions, kamishibais, tapis de lecture, modules d'animation, jeux, sélections thématiques de livres...
- Des formations gratuites aux équipes, professionnelles et bénévoles, qui animent les bibliothèques pour améliorer la qualité du service rendu aux usagers

- Une aide technique à l'informatisation des bibliothèques
- Des conseils et un appui technique pour soutenir les bibliothèques dans leur gestion quotidienne
- Une aide financière, sous certaines conditions, pour accompagner les collectivités dans leurs projets de création et de rénovation de bibliothèques.

Dans notre département rural, le Lot, les bibliothèques sont souvent les seuls équipements culturels. La Bibliothèque départementale accompagne les évolutions auxquelles elles sont confrontées : rythmes scolaires, mises en réseau et nouvelles attentes des usagers. Désormais, le public vient en bibliothèque non seulement pour lire ou emprunter des livres mais aussi pour se distraire, se détendre, apprendre ou échanger, appelant ainsi les structures à devenir des lieux de vie et de rencontres. C'est un enjeu important pour tous les élus, acteurs du développement de leur collectivité et du vivre ensemble.



# Un plan de Développement de Lecture Publique, pour quoi faire ?

Dans la continuité du projet de mandat «Demain le Lot», les élus du Département souhaitent donner un nouvel élan à la lecture publique à travers plusieurs actions à mettre en place au cours des trois prochaines années par la Bibliothèque départementale du Lot. Le Plan de Développement de la Lecture Publique du Lot vise à améliorer la qualité du service de lecture publique dans le département et changer le regard sur les bibliothèques. Le PDLPL se compose de trois éléments qui se complètent pour s'inscrire dans le projet de mandat défini par les élus départementaux.

## Le projet politique

- Un département performant
- Un département au cœur des solidarités
- Un département tourné vers l'avenir
- Un département à vivre

## Les valeurs du service

- Solidarité
- Équité territoriale
- Efficacité
- Intérêt général

## Les objectifs du service

- Réorganiser la desserte en lien avec les nouvelles organisations territoriales
- Développer les ressources plurielles numériques
- Faciliter l'accès à la lecture aux publics empêchés
- Adopter les normes nationales du ministère de la Culture
- Accompagner les bibliothèques à travers l'ingénierie culturelle

Des actions concrètes sont la déclinaison du fruit de ce travail. Elles participent à répondre aux attentes des usagers lotois. Des indicateurs sont prévus pour permettre le pilotage de chaque action.

## Concrètement, qu'est-ce qui va changer ?

Toutes les actions regroupées dans le Plan de Développement de la Lecture Publique du Lot feront l'objet d'une évaluation en termes d'impact, de qualité et d'efficacité. Leur mise en place sera progressive sur 3 ans. Le PDLPL permet ainsi de constituer une base de travail avec l'ensemble des partenaires du service de la lecture publique dans le Lot.

Les actions définies à l'intérieur des quatre piliers de l'action publique «Demain le Lot» seront mises en œuvre par la Bibliothèque départementale pour améliorer la qualité du service rendu de manière équitable sur tout le territoire départemental.





## Un Département solidaire

### Les priorités

- Permettre aux personnes âgées en perte d'autonomie, et à toutes les personnes en difficulté, d'accéder aux livres et à lecture dans le cadre de la mission du service de lecture publique.

### Ce qui doit être fait

- Effectuer un service de portage à domicile, comme le font déjà de nombreuses bibliothèques locales. Le département du Lot bénéficie d'une organisation d'aide à domicile proche de l'institution : Lot Aide à Domicile. Les visites des aides à domicile sont l'occasion de pouvoir apporter une revue ou un livre.
- Apporter des outils d'animations pour lutter contre la maladie d'Alzheimer et accéder à la culture.
- Désacraliser l'endroit bibliothèque, faciliter l'accueil et le contact, offrir un service et accompagner son usage sont autant d'actions pour lesquelles le Département, collectivité responsable du social, apporte son soutien et son expertise.

## Un Département tourné vers l'avenir

### Les priorités

- Continuer à sensibiliser les jeunes à la lecture.

### Ce qui doit être fait

- Travailler avec les acteurs de l'Education nationale pour promouvoir la lecture auprès des collégiens.
- Développer des actions culturelles, animations autour du livre, faciliter l'accès à la Médi@thèque numérique.
- Renforcer les actions auprès de la petite enfance. Amplifier l'opération «premières pages» ouvrir nos ressources : albums, matériels d'animation pour accompagner les projets en direction des bébés lecteurs, travailler en liaison avec la PMI...



# Demain le LOT



## Un Département à vivre

### Les priorités

- Faciliter l'accès à la culture pour toutes et tous, toute l'année et sur tout le territoire.

### Ce qui doit être fait

- Redéfinir la bibliothèque comme un lieu de partage, d'échanges, de convivialité, ouvert sur le monde pour une offre multiservices dans un lieu de vie accueillant : le «troisième lieu\*».
- Inscrire les actions de la Bibliothèque départementale en complément et en appui d'autres actions des services du Département et des partenaires.
- Développer les lectures vivantes en bibliothèques en collaboration avec l'ADDA.
- Diversifier l'offre culturelle départementale en liaison avec l'artothèque du Lot.

\* Concept élaboré par Ray Oldenburg, sociologue américain, qui définit trois lieux : le premier, le foyer ; le second, le lieu de travail ; et le troisième, un lieu convivial de rencontres et d'échanges.

## Un Département performant

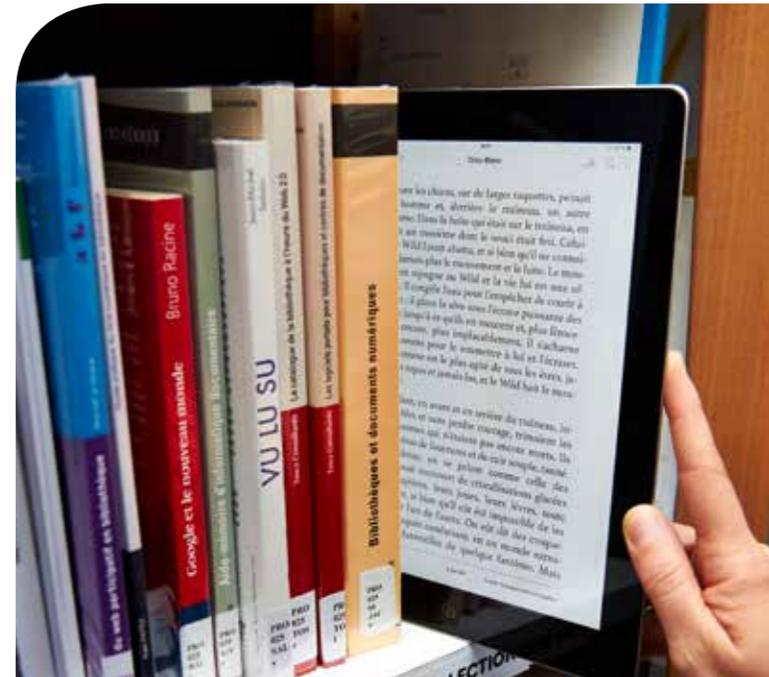
### Les priorités

- Améliorer la qualité du service de lecture publique dans le réseau.

### Ce qui doit être fait

- Restructurer le réseau des bibliothèques en fonction des statistiques fiables fournies par le logiciel SCRIB du ministère de la Culture.
- Adapter les services de la Bibliothèque départementale au besoin des différentes bibliothèques à travers des «paniers de service».
- Accompagner le réseau en redéfinissant les missions des référents géographiques et en renforçant leur rôle d'animateur de réseau.
- Redéfinir les conventions qui lient le Département avec les collectivités d'une part, et celles liant les collectivités avec le gestionnaire de la bibliothèque locale d'autre part.
- Définir un «tronc commun» de connaissances et les apporter par des formations adaptées aux gestionnaires de bibliothèque bénévoles.
- Travailler à la création de réseaux locaux de lecture publique au sein des intercommunalités.

# Demain le LOT



*bibliotheque. **LOT**.fr*



**LOT**

LE DÉPARTEMENT

Département du Lot  
Avenue de l'Europe - Regourd - BP 291 - 46005 Cahors cedex 9  
Tél. : 05 65 53 40 00 - Fax : 05 65 53 41 09  
Courriel : [departement@lot.fr](mailto:departement@lot.fr)